

*Recours au Règlement***RECOURS AU RÈGLEMENT****RÉTRACTATION**

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je n'ai évidemment pas eu encore l'occasion de voir la transcription, mais si j'ai allégué par inadvertance que l'ex-ministre du Commerce extérieur a accepté les 20 000 \$ comme pot-de-vin, je retire complètement ce que j'ai dit.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'apprécie le retrait de ces paroles, mais il aurait dû être plus spontané, car j'ai entendu monsieur le Président demander au député de retirer ses paroles.

Des voix: Oh, oh!

M. le président: Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Andre: J'ai entendu monsieur le Président, pendant la période des questions, demander au député de retirer des paroles qui, à mon avis, auraient été jugées diffamatoires si elles avaient été prononcées hors du Parlement. Je ne l'ai pas entendu retirer ses paroles à ce moment-là, mais plutôt poser une autre question.

Je ferai humblement remarquer que, si on laisse passer des paroles diffamatoires, dont l'auteur prétendra, après avoir continué à poser des questions, les avoir prononcées «par inadvertance», ce comportement se perpétuera.

Si nous tenons vraiment à redonner à notre institution la réputation dont nous reconnaissons tous qu'elle a besoin, nous devrions peut-être être un peu plus disposés à avouer nos fautes, plus prompts à retirer nos paroles et moins enclins à tenir à l'intérieur de cette enceinte des propos qui pourraient susciter des poursuites judiciaires pour diffamation s'ils étaient tenus à l'extérieur.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, sur la question du décorum, je voudrais informer le leader à la Chambre que, pendant qu'il invectivait le NPD, sa collègue, la ministre de la Justice, a qualifié un autre député néo-démocrate de «visqueux». L'ex-ministre des Finances m'a dit de retourner à la maternelle.

Il me semble que, lorsqu'on parle de décorum, on devrait vraiment éviter d'utiliser des expressions comme «visqueux» et «maternelle» à la Chambre.

M. Andre: Monsieur le Président, cette députée, membre fondatrice de la meute, a admis dans sa biographie: «J'ai une grande gueule.»

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: L'hon. leader à la Chambre a invoqué le Règlement à propos de la rétractation qu'a faite le député de Kamloops. Le leader à la Chambre a fait une observation. Voudrait-il ajouter quelque chose?

M. Andre: Il se trouve que ma place est juste devant celle de la ministre de la Justice, et je n'ai pas entendu le mot que la députée de Hamilton-Est lui a attribué. En l'absence de la ministre, je tenais à préciser qu'elle n'a pas dit cela.

Nous devrions peut-être penser au genre de choses que les Canadiens disent au sujet de notre comportement. Nous devrions peut-être penser au très important débat que nous avons eu hier à la Chambre au sujet du décorum par suite de la présentation d'une motion sur le comportement du député de Port Moody—Coquitlam, motion que la Chambre a adoptée à l'unanimité. Pourtant, voyons comment nous agissons. Nous adoptons cette motion à l'unanimité et, aussitôt sortis de la Chambre, nous critiquons la décision de la Chambre.

C'est le genre de chose que nous devons cesser de faire si nous voulons redonner à cette institution et aux députés qui essaient d'y représenter leurs électeurs le respect qu'ils méritent.

DEMANDE DE DÉCLARATION

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour demander au gouvernement s'il pourrait faire une déclaration au sujet de la terrible tragédie aérienne qui s'est produite dans le nord du Canada. Nous voudrions avoir des renseignements à ce sujet pour que les députés puissent rassurer leurs électeurs inquiets.

Si le gouvernement n'est pas en mesure de faire une déclaration maintenant, pourra-t-il le faire s'il obtient des renseignements avant l'ajournement de la Chambre cet après-midi?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je comprends les inquiétudes du député, inquiétudes que partagent tous les députés. Nos pensées vont vers les victimes de ce terrible accident et vers les membres de leur famille.